



Southeast Planning Review and Adjustment Committee
Comité de révision de la planification de Sud-Est

March 22, 2023 at 7:00 pm • 22 mars 2023 à 19 h
Southeast Regional Service Commission • Commission de services régionaux Sud-Est

MINUTESprocès-verbal

Committee Members Present/Membres du comité présent :

Edgar LeBlanc	Vice-chair/vice-président
Heather Keith	Committee Member/membre du comité
Linda Estabrooks	Committee Member/membre du comité
Murielle Belliveau	Committee Member/membre du comité
Randy Trenholm	Committee Member/membre du comité
Stanley Dixon	Committee Member/membre du comité
Valmont Goguen	Committee Member / membre du comité

Staff Present/Membres du personnel présent :

Lori Bickford	Planner/urbaniste
Kirk Brewer	Planner/urbaniste
Patrick Gaudet	Development officer / agent d'aménagement
Phil Robichaud	Planner/urbaniste
Alyson Lang	Recorder/rapporteuse
Yolande Chiasson	Interpreter / interprète

Regrets/Absences :

Alexandre Clermont	Committee Member/membre du comité
--------------------	-----------------------------------

Public Present/Membres du public présents :

2 people/personnes

1. CALL MEETING TO ORDER / CONVOCATION D'UNE ASSEMBLÉE À L'ORDRE

The meeting was called to order at 7:00 pm by interim chair Edgar LeBlanc. He stated for the record that committee member Alexandre Clermont was absent. /La séance est ouverte à 19 h par Edgar LeBlanc (président par intérim). Il déclare que tous les membres du Comité sont présents à l'exception d'Alexandre Clermont, membre du comité.

At this time, interim chair Edgar LeBlanc noted that this meeting was committee member Heather Keith's last meeting. He thanked her for her years of service on behalf of the Southeast Planning Review and Adjustment Committee. / En ce moment, Edgar LeBlanc, président par intérim, indique que cette réunion est la dernière pour Heather Keith, membre du comité. Il lui remercie au nom des membres pour ses années de service comme membre du Comité de révision de la planification du Sud-Est.

2. DECLARATION OF CONFLICT OF INTEREST / DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

None/Aucune

3. ADOPTION OF THE AGENDA / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

It was moved by Committee Member Linda Estabrooks and seconded by Committee Member Valmont Goguen to adopt tonight's Agenda as presented. /Il est proposé par Linda Estabrooks, membre du comité, et appuyé par Valmont Goguen, membre du comité, d'adopter l'ordre du jour ce soir tel que présenté.

MOTION CARRIED — UNANIMOUSLY / MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION OF MINUTES/ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Adoption of the Minutes of the February 22, 2023, meeting. /Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 février 2023.

An omission was noted from the Minutes of February 22, 2023. Committee member Murielle Belliveau was welcomed to the committee by Edgar LeBlanc, interim chair. / Une omission du procès-verbal du 22 février 2023 a été indiquée. Edgar LeBlanc, président par intérim, a souhaité la bienvenue à Murielle Belliveau, membre du comité.

It was moved by Committee Member Heather Keith and seconded by Committee Member Stanley Dixon to adopt the Minutes of the February 22, 2023, meeting as amended. /Il est proposé par Heather Keith, membre du comité, et appuyé par Stanley Dixon, membre du comité, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 22 février 2023 telle que modifiée.

MOTION CARRIED AS AMENDED— UNANIMOUSLY / MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ TELLE QUE MODIFIÉE

5. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES / AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

None/Aucune

6. VARIANCE, TEMPORARY APPROVALS, CONDITIONAL USES, RULINGS OF COMPATIBILITY AND NON-CONFORMING USES / DÉROGATIONS, APPROBATIONS TEMPORAIRES, USAGES CONDITIONNELS, DÉTERMINATIONS DE COMPATIBILITÉS ET USAGES NON-CONFORMES

- a) Lindsay Patten, 33 chemin du Crique (PID/NID 70018692) Town of/Ville de Cap-Acadie – Variance to reduce setback from the boundary of a street / Dérogation pour réduire la marge de retrait de la limite d'une rue (File/Dossier # 23-0145) English / anglais

Staff member Patrick Gaudet presented the request of the applicant for a variance to reduce the setback from the boundary of a private street from 7.5 meters to 4.8 meters. The applicant is proposing an addition to the single-unit dwelling on the lot. The addition would be 30 feet toward the private access. The zoning of the property is Coastal residential. / Patrick Gaudet, membre du personnel, présente la demande du requérant pour une dérogation visant à réduire la marge de retrait de la limite de rue privée de 7,5 mètres à 4,8 mètres. Le requérant propose un ajout à l'habitation unifamiliale sur le lot. L'ajout sera placé à 30 pieds vers l'accès privé. La propriété est située dans la zone Résidentielle côtière.

Staff member Patrick Gaudet demonstrated the existing situation using an aerial view, site photos and the site plan. He reviewed the applicable policies and regulations. He noted that the subdivision was registered in 1976. The lot in question, Lot 76-2, has a private access fronting the property. It was noted that the setback from the private access was proposed at 16 feet and 4 inches. / Patrick Gaudet, membre du personnel, montre la situation existante à l'aide de vue aérienne, des photos du site et le plan d'aménagement. Il examine les politiques et règlements applicables. Il indique que le lotissement a été enregistré en 1976. Le lot en question, Lot 76-2 à un accès privé devant la propriété. Il est indiqué que la marge de retrait à partir de l'accès privé a été proposée à 16 pieds et 4 pouces.

Staff member Patrick Gaudet presented the floor plan submitted by the applicant. The first floor is proposed to be an attached garage. The second floor is a bonus room and for storage. The applicant is proposing to reduce the required setback of the addition from the private access to 4.8 meters, therefore triggering the need for a variance. / *Patrick Gaudet, membre du personnel, présente le plan d'étage soumis par le requérant. Le premier étage est proposé à être un garage attenant. Le deuxième étage est destiné une autre chambre et à l'entreposage. Le requérant propose de réduire la marge de retrait de l'ajout à partir de l'accès privé de 4,8 mètres, et donc déclenchant le besoin d'une dérogation.*

Staff member Patrick Gaudet explained that the road leading to the property in question is a public non maintained road, according to the DTI Designated Road Map. The width of the private access fronting the property is approximately 34 meters, whereas the standard width of a road is typically 20 meters. It was noted that there is low traffic on this road. / *Patrick Gaudet, membre du personnel, explique que le chemin menant à la propriété en question est un chemin public non entretenu selon la Carte des chemins désignés par MTI. La largeur de l'accès privé devant la propriété est environ 34 mètres, tandis que la norme d'un chemin typique est 20 mètres de large. Il est indiqué que la circulation sur ce chemin est faible.*

The Town of Cap-Acadie was contacted regarding the application. There were no issues. The request was also discussed amongst SERSC planning and development staff. / *La Ville de Cap-Acadie a été contactée concernant la demande. Il n'y avait aucun problème. La demande a également été discutée parmi le personnel d'urbanisme et d'aménagement.*

A public notice was sent on March 8, 2023, to all neighbouring properties within 100 meters. No calls were received. / *Un avis public a été envoyé le 8 mars 2023 à toutes les propriétés avoisinantes à l'intérieur de 100 mètres. Aucune correspondance n'a été reçue.*

Staff agreed that the request was reasonable. Staff member Patrick Gaudet read the staff recommendation into the record. / *Le personnel est d'avis que la demande est raisonnable. Patrick Gaudet, membre du personnel, lit la recommandation du personnel à voix haute afin de l'inscrire au dossier.*

Interim chair Edgar LeBlanc asked if the applicant was present and wished to comment on the application. The applicant was not present at the meeting. / *Edgar LeBlanc, président par intérim, demande si le requérant est présent et souhaite faire un commentaire sur la demande. Le requérant est absent.*

Interim chair Edgar LeBlanc asked if any members of the public wished to comment on the application. There were no comments. / *Edgar LeBlanc, président par intérim, demande si des membres du public souhaitent faire un commentaire sur la demande. Il n'y avait aucun commentaire.*

Interim chair Edgar LeBlanc asked if any members of the committee wished to comment on the application. / *Edgar LeBlanc, président par intérim, demande si des membres du comité souhaitent faire un commentaire sur la demande.*

Committee member Murielle Belliveau sought clarification on other nearby streets. Staff member Patrick Gaudet provided clarification. / *Murielle Belliveau, membre du comité, recherche des éclaircissements sur les rues environnantes. Patrick Gaudet, membre du personnel, donne des éclaircissements.*

It was moved by Committee member Randy Trenholm and seconded by Committee member Linda Estabrooks that the request for a variance by Lindsay Patten to reduce the setback from a private access from 7.5m to 4.8m on the property located at 33 Chemin du Crique and known as PID 70018692 be APPROVED because the request is reasonable and follows the intent of the rural plan. / *Il est proposé par Randy Trenholm, membre du comité, et Linda Estabrooks, membre du comité, que la demande de dérogation faite par Lindsay Patten pour réduire la marge de retrait d'un accès privé de 7,5 m à 4,8 m sur la propriété située à 33 chemin du Crique et connu par le NID 70018692, soit APPROUVÉE, car la demande est raisonnable et suit l'intention du plan rural.*

MOTION CARRIED — UNANIMOUSLY / MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Kevin Caissie, Route 133 (PID/NID 00856948) Town of / Ville de Cap Acadie – Conditional use application to allow a 12-unit dwelling in the CC Zone / *Demande d'usage conditionnel pour permettre un bâtiment de 12 unités dans la zone CC (File/Dossier # 23-0138) French/français*

Staff member Phil Robichaud presented the request of the applicant for a conditional use application to allow a 12-unit dwelling in the CC zone. He explained that the request is located in the former area of Grand Barachois. The zoning of the property is Community Center, which allows for higher densities. He explained that the dwelling will be a single storey and will have an attached garage and two bedrooms for each unit. / *Phil Robichaud, membre du personnel, présente la demande du requérant pour une demande d'usage conditionnel pour permettre un bâtiment de 12 unités dans la zone CC. Il explique que la demande est située dans l'ancienne région de Grand Barachois. Le zonage de la propriété est Centre communautaire, qui permet des densités plus élevées. Il explique que l'habitation sera d'un étage seulement et aura un garage attenant et deux chambres à coucher pour chaque unité.*

Staff member Phil Robichaud demonstrated the existing situation using an aerial view and the site plan. He reviewed the applicable policies and regulations. He explained that the project is a permitted use, however, it is subject to terms and conditions. / *Phil Robichaud, membre du personnel, montre la situation existante à l'aide de vue aérienne et le plan du site. Il examine les politiques et règlements applicables. Il explique que le projet est un usage permis, cependant, il est sous réserve des modalités et conditions.*

The Village of Cap-Acadie was consulted on the request, and they accepted the conditions proposed by staff. The Department of Environment was also consulted, and it was noted that there is a wetland located 100 meters from the property. As a result, an abbreviated water supply assessment was conducted. It was noted that the water supply was not an issue, however, it was noted that the quality of water may be impacted by higher concentrations of iron, manganese, and turbidity. Also, an assessment of the sewage disposal system was conducted. In addition, the Fire chief was consulted on the request to ensure that fire trucks could access the property and turn around. A drainage plan was received, and it was found that water runs towards the ditch at the road or into the watercourse. / *Le Village de Cap-Acadie a été consulté concernant la demande et il a accepté les conditions proposées par le personnel. Le ministère de l'Environnement a également été consulté, et il a été indiqué qu'une terre humide est située à 100 mètres de la propriété. De ce fait, une étude d'approvisionnement en eau abrogée a été réalisée. Il a été trouvé que l'approvisionnement en eau est suffisant, mais la qualité de l'eau peut être visée par les concentrations élevées de fer, manganèse et turbidité. De plus, une évaluation sur le champ d'épuration des eaux usées a été menée. Par ailleurs, le pompier en chef a été consulté concernant la demande afin d'assurer que les camions d'incendies peuvent accéder la propriété et faire un demi-tour. Un plan de drainage a été reçu, et il a été trouvé que l'eau coule vers le fossé près du chemin ou dans le cours d'eau.*

Public notices were sent to neighbouring landowners on March 8, 2023, within 60 meters. / *Des avis publics ont été envoyés aux propriétaires immobiliers le 8 mars 2023 dans un rayon de 60 mètres.*

Staff agreed that the request was reasonable. Staff member Phil Robichaud read the staff recommendation into the record. / *Le personnel est d'avis que la demande est raisonnable. Phil Robichaud, membre du personnel, lit la recommandation du personnel à voix haute afin de l'inscrire au dossier.*

Interim chair Edgar LeBlanc asked if the applicant was presented and wished to comment on the application. The applicant was present and had no comments. / *Edgar LeBlanc, président par intérim, demande si le requérant est présent et souhaite faire un commentaire sur la demande. Le requérant est présent et il n'avait aucun commentaire.*

Interim chair Edgar LeBlanc asked if any members of the public wished to comment on the application. There were no comments. / *Edgar LeBlanc, président par intérim, demande si des membres du public souhaitent faire un commentaire sur la demande. Il n'y avait aucun commentaire.*

Interim chair Edgar LeBlanc asked if any members of the committee wished to comment on the application. There were no comments. / *Edgar LeBlanc, président par intérim, demande si des membres du comité souhaitent faire un commentaire sur la demande. Il n'y avait aucun commentaire.*

It was moved by committee member Randy Trenholm, and seconded by committee member Heather Keith that the request for a conditional use for a 12 unit multi-unit residential building by Kevin Caissie on the property located on Route 133 in the Town of Cap-Acadie, also as PIDs 00856948 and 70665203 be accepted with the following conditions: / *Il est proposé par Randy Trenholm, membre du comité, et il est appuyé par Heather Keith, membre du*

comité, que la demande d'usage conditionnel pour une habitation multifamiliale à 12 unités demandé par Kevin Caissie sur la propriété située sur la route 133 dans la Ville de Cap-Acadie, aussi connu sous le NID 00856948 et 70665203 soit accepté avec les conditions suivantes :

1. That a drainage plan prepared by a certified New-Brunswick engineer be submitted and receive endorsement from the Town before a building permit and/or development permit is issued; / *Qu'un plan de drainage préparé par un ingénieur certifié dans la province du Nouveau-Brunswick soit soumis à la Ville et approuvé par ce dernier avant la délivrance d'un permis de construction et/ou d'aménagement ;*
2. The prior to the issuance of a building and/or development permit, confirmation be submitted by the Minister of the Environment that no environmental impact study is required for the project. However, if an Environmental Impact Assessment is required, a copy of the Certificate of Determination must be provided to the Southeast Regional Service Commission prior to the issuance of a building and/or development permit; / *Qu'avant l'émission d'un permis de construction et/ou d'aménagement, une confirmation soit soumise par le ministère de l'Environnement qu'aucune étude d'impact sur l'environnement ne soit requise pour le projet. Toutefois, si une étude d'impact sur l'environnement est requise, une copie du certificat de détermination doit être fournie à la Commission de services régionaux Sud-Est avant l'émission d'un permis de construction et/ou d'aménagement ;*
3. That the development receives approval from the Fire chief prior to the issuance of a building and/or development permit. / *Que l'aménagement reçoive l'approbation du chef des pompiers avant l'émission d'un permis de construction et/ou d'aménagement ;*
4. That a subdivision transferring a portion of PID 70665203 to PID 00856948 shall be registered prior to the issuance of a building and/or development permit. / *Qu'un lotissement transférant une partie du NID 70665203 au NID 00856948 soit enregistré avant l'émission d'un permis de construction et/ou d'aménagement ;*
5. *That the development be in general conformity with the site plan, elevations and drawings provided. /Que l'aménagement soit en conformité générale avec le plan de localisation, les élévations et les dessins fourni.*

MOTION CARRIED — UNANIMOUSLY / MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. TENTATIVE SUBDIVISIONS/LOTISSEMENTS PROVISOIRES

None/Aucun

8. BY-LAW AMENDMENTS, ZONING AND MUNICIPAL PLAN MATTERS / QUESTIONS DE ZONAGE ET QUESTIONS RELATIVES AUX PLANS MUNICIPAUX

- a) James Ritchie (PIDs/NID 70686258, 70581020 and 70686266) Community of Three Rivers – Amendment to the Village of Petitcodiac Rural Plan to rezone properties from Rural Area (RA) to Residential (R) and Community Use (CU), to accommodate the Meadow View subdivision, a 6-unit rowhouse dwelling, and lands for public purpose / *Modification au plan rural du Village de Petitcodiac afin de rezoner des terrains de la zone Rurale (RA) à Résidentielle (R) et Usage communautaire (CU) afin d'accueillir le lotissement de Meadow View, une maison en rangée de 6 unités et des terrains d'utilité publique. (File/Dossier # 22-1799) English/anglais*

Staff member Kirk Brewer presented the request of the applicant for an amendment to the Village of Petitcodiac Rural Plan to rezone properties from Rural Area (RA) to Residential (R) and Community Use (CU) to accommodate the Meadow View subdivision, a 6-unit rowhouse dwelling and land for public purpose. He explained that the former Village's Rural Plan applies zoning based on the level of sewer servicing. The purpose of the application is to align the zoning on the Petitcodiac zoning map with the proposed Meadow View subdivision. /Kirk Brewer, membre du personnel, présente la demande du requérant pour une *modification au plan rural du Village de Petitcodiac afin de rezoner des terrains de la zone Rurale (RA) à Résidentielle (R) et Usage communautaire (CU) afin d'accueillir le lotissement de Meadow View, une maison en rangée de 6 unités et des terrains d'utilité publique. Il explique que l'ancien plan rural du Village accorde le type de zonage selon le niveau de service des égouts. L'objectif de la demande est d'uniformiser le zonage sur la carte de zonage de Petitcodiac avec le lotissement proposé Meadow View.*

Staff member Kirk Brewer demonstrated the existing situation using an aerial view, site photos and the subdivision plan. He reviewed the applicable policies and regulations. In 2017, when the Rural Plan was adopted, there were no services on the properties in question, therefore they were given the zoning Rural Area (RA). As part of the subdivision, services are proposed to be extended along the public road network. / *Kirk Brewer, membre du personnel, montre la situation existante à l'aide de vue aérienne, des photos du site et le plan de lotissement. Il examine les politiques et règlements applicables. En 2017, lorsque le Plan rural fut adopté, il n'avait aucun service aux propriétés en question, donc elles ont été accordées le zonage Rural. Dans le cadre du lotissement, les services sont proposés à être prolongés le long du réseau du chemin public.*

Staff member Kirk Brewer explained that the first phase of the Meadow View subdivision will include 35 lots. The land for public purpose is designated for Community Use. Also, it is proposed to extend Fawcett Avenue. / *Kirk Brewer, membre du personnel, explique que la première phase du lotissement Meadow View inclura 35 lots. Le terrain à fins public est désigné à être zoné Usage communautaire. Il est aussi proposé de prolonger l'avenue Fawcett.*

Staff member Kirk Brewer noted that the current zoning, Rural Area, is limited to single and two-unit dwellings, whereas the Residential zone allows for more diverse types of dwellings. The rezoning to Residential will allow for the 6-unit rowhouse dwelling proposed on Lot 21-2, and to enhance the residential character. / *Kirk Brewer, membre du personnel, indique que le zonage actuel, Rural, est limité aux habitations unifamiliales et bifamiliales, tandis que la zone Résidentielle permet des types d'habitations plus diversifiées. Le rezonage à Résidentiel permettra de construire la maison en rangée de 6-unités proposé sur le Lot 21-2, et d'augmenter le caractère résidentiel.*

Staff member Kirk Brewer indicated that there was an abbreviated water study done, and it was noted that there is sufficient water quantity available, and filters may be required. When the second phase of the subdivision goes forward, a comprehensive water study will need to be completed. / *Kirk Brewer, membre du personnel, indique qu'une étude abrogée d'eau a été effectuée et il a été indiqué qu'il existe un approvisionnement en eau suffisant, et des filtres peuvent être requis. Lorsque la deuxième phase progresse, une étude complète de l'approvisionnement en eau doit être réalisée.*

Staff member Kirk Brewer explained that the proposed 6-unit rowhouse dwelling is conforming with the Rural Plan in terms of height, setbacks and building separations. The dwelling is proposed to be a single-storey with two bedrooms and two bathrooms per unit, as well as one barrier-free unit. The water study did not raise concerns regarding water quantity. Also, services will be extended prior to the issuance of the building permit. / *Kirk Brewer, membre du personnel, explique que la maison en rangée de 6-unités proposés est conforme sur le Plan rural en matière de sa hauteur, ses marges de retraits et des distances de séparation entre bâtiments. L'habitation est proposée à être d'un étage avec deux chambres à coucher et deux salles de bain par unité, ainsi qu'une unité exempte d'obstacles. L'étude d'eau n'a pas soulevé des préoccupations concernant la quantité d'eau. De plus, les services seront prolongés avant la délivrance d'un permis de construction.*

The Community of Three Rivers administration and engineering was consulted regarding the request. A stormwater drainage plan was requested for the higher-density development. / *L'administration et l'ingénierie de Community of Three Rivers ont été consultées concernant la demande. Un plan de drainage des eaux pluviales a été demandé pour l'aménagement de densité plus élevée.*

Staff member Kirk Brewer explained the proposed timeline for the adoption of the rezoning. He noted that the public hearing and first reading will be held on April 4, 2023, with the notice posted on the Community website and landowner notifications within 100 meters by mail. The second and third readings will be held on April 19, 2023. / *Kirk Brewer, membre du personnel, explique le calendrier proposé pour l'adoption du rezonage. Il explique que l'audience publique et la première lecture auront lieu le 4 avril 2023, avec l'avis affiché sur le site Web de la Communauté et les avis aux voisins à l'intérieur de 100 mètres par courrier. La deuxième et la troisième lecture auront lieu le 19 avril 2023.*

Staff agreed that the request was reasonable. Staff member Kirk Brewer read the staff recommendation into the record. / *Le personnel est d'avis que la demande est raisonnable. Kirk Brewer, membre du personnel, lit la recommandation du personnel à voix haute afin de l'inscrire au dossier.*

Interim chair Edgar LeBlanc asked if any members of the committee wished to comment on the application. / *Edgar LeBlanc, président par intérim, demande si des membres du comité souhaitent faire un commentaire sur la demande.*

Committee member Murielle Belliveau questioned when the extension of Fawcett Avenue and the creation of the new street will occur. Staff member Kirk Brewer explained that the overall subdivision has been approved, therefore the applicant will need to submit another subdivision plan to obtain approval for the first ten lots. / *Murielle Belliveau, membre du comité, souhaite savoir quand le prolongement de l'avenue Fawcett et la création de la nouvelle rue auront lieu. Kirk Brewer, membre du personnel, explique que le lotissement en grandeur a été approuvé, donc le requérant doit soumettre un autre plan de lotissement pour obtenir l'approbation pour les dix premiers lots.*

It was moved by committee member Murielle Belliveau and seconded by committee member Heather Keith that the Southeast Planning Review and Adjustment Committee RECOMMENDS that the Community of Three Rivers Council ADOPT By-law No. 60-B in order to rezone the properties bearing PIDs 70581020 and 70686258 from Rural Area to Residential, and the PID bearing 70686266 from Rural Area to Community Use subject to the following conditions: / Il est proposé par Murielle Belliveau, membre du comité, et il est appuyé par Heather Keith, membre du comité, que le Comité de révision de la planification du Sud-Est RECOMMANDE que le Conseil de Community of Three Rivers ADOPTE l'arrêté n° 60-B afin de rezoner les propriétés portant les NID 70581020 et 70686258 de Rural à Résidentiel, et la propriété portant le NID 70686266 de Rurale à Usage communautaire, sous réserve des conditions suivantes :

1) that all proposed buildings on the property or subsequent properties be serviced by the municipal sewer system prior to the issuing of a building or development permit / Que tous bâtiments doivent être desservis par le système d'égout de la Communauté de Three Rivers avant l'émission d'un permis de construction et/ou d'aménagement.

2) that prior to the issuance of a building/development permit, a site drainage plan for the 6-unit rowhouse proposed for Lot 21-2 on the Meadow View subdivision plan be approved by the Three Rivers Director of Public Works; and / qu'avant la délivrance d'un permis de construction/d'aménagement, un plan de drainage du site pour la maison en rangée de 6 unités proposées pour le lot 21-2 figurant sur le plan de lotissement Meadow View soit approuvé par le directeur des travaux publics ;

3) that any future multi-unit dwellings shall be subject to conditional approval per the Village of Petiscodiac Rural Plan / que toute habitation à unités multiples futures soit sous réserve d'une approbation conditionnelle selon le Plan rural du Village de Petiscodiac.

MOTION CARRIED — UNANIMOUSLY / MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. OTHER BUSINESS / AUTRES AFFAIRES

None/Aucun

10. NEXT MEETING / PROCHAINE RÉUNION

Next monthly meeting will be held on April 26, 2023, at 7:00 pm. / La prochaine réunion mensuelle aura lieu le 26 avril 2023 à 19 h.

Interim chair, Edgar LeBlanc, noted that the election will be held next month in April, and two new members will join the committee. / Edgar LeBlanc, président par intérim, indique que l'élection sera tenue le mois prochain en avril et deux nouveaux membres se joindront au comité.

11. ADJOURNMENT / LEVÉE DE LA RÉUNION

It was moved by Committee Member Stanley Dixon to adjourn the meeting at 7:38 pm / Il est proposé par Stanley Dixon, membre du comité, de lever la séance à 19 h 38.

Edgar LeBlanc – interim chair/président par intérim